



Département de l'Hérault
Mairie de Lunas
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 septembre 2015

Membres en exercice : 15

L'an deux mille quinze et le huit septembre à dix-huit heures trente le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Aurélien Manenc.

Présents : Mmes BARASCUT. V, CANTALOUBE M-Elise, CARLES. M .

Mrs ACHER Joël, ANDRIEUX Pierre, ASTIER. J, CONNAC. J, MANENC. A, MAS. C, RIVIERE. D, TIECHE. M.

Procurations : Tatjana DAAN à Michel TIECHE

Elisabeth COLLAS à Aurélien MANENC

Patricia DURAND à Véronique BARASCUT

Didier THARAUD à Marie-Elise CANTALOUBE

Secrétaire de séance : Mr Daniel RIVIERE

Ordre du jour

- 1 – Approbation du conseil du 07 juillet 2015
- 2 – Achat terrain Mr Leroy-Beaulieu.
- 3 – Travaux mairie
- 4 – Modification tableau des effectifs
- 5 – Règlement salles communales
- 6 – Modification simplifiée du PLU
- 7 – Information sur le 2^{ème} programme d'action suite aux inondations de l'automne 2014
- 8 – Questions diverses
Auxquelles il faut rajouter :
 - Acquisition chemin du Bouïs

1 – Approbation du conseil du 07 juillet 2015

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du conseil municipal du 07 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

2 – Achat terrain Mr Leroy-Beaulieu

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'à l'occasion de la vente de la parcelle cadastrée section B n° 774, d'une superficie de 52 650 m², appartenant à Monsieur Rémy LEROY-BEAULIEU, sis sur le territoire de la commune, la commune s'est portée acquéreur de la parcelle notamment pour la création de l'accès de secours

Faisant suite Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Rémy Henri LEROY-BEAULIEU a accepté par promesse de vente du 1^{er} septembre 2015, de vendre à la commune une partie de la parcelle cadastrée section B n° 774, pour une superficie de 4 000 m² environ moyennant le prix de 1 €.

Après discussion le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur LEROY-BEAULIEU et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette opération.

3 – Travaux mairie

Monsieur le maire indique à l'assemblée que le projet de rénovation de la mairie pour la mise en accessibilité est en cours, que le montant des travaux s'élèvera approximativement à la somme de 100 00 euros HT. La procédure de consultation des entreprises est en cours et il en sera rendu compte au prochain conseil.

Il demande à l'assemblée de :

- l'autoriser à déposer tous les documents d'urbanisme nécessaires pour l'aménagement des locaux,
- L'autoriser à signer tout document nécessaire au bon déroulement des travaux.

A l'unanimité le conseil accepte les propositions ci-dessus.

4 – Modification tableau des effectifs

Suite à l'avancement de grade de Mme MIRALLES Céline sur le poste d'adjoint administratif principal 2ème classe et à l'avis favorable de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion de l'Hérault en date du 06 mars 2015, monsieur le maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs en supprimant le poste de :

- Adjoint administratif 1^{ère} classe

Et en créant le poste de :

- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe

A l'unanimité le conseil accepte la proposition de modification du tableau des effectifs ci-dessus.

5 – Règlement salles communales

Monsieur le maire propose à l'assemblée de revoir certains paragraphes du règlement des salles communales notamment pour des raisons d'assurance et de développement durable.

Après lecture du nouveau règlement annexé au présent compte rendu, le conseil approuve les modifications proposées.

6 – Modification simplifiée du PLU

Monsieur le maire rappelle la procédure de modification simplifiée qui a pour objet d'ajuster le règlement du PLU suite à la loi ALUR et pour clarifier la lecture de certains articles.

Il indique que les personnes publiques ont été consultées et qu'une mise à disposition du public, a eu lieu du 28 juin au 28 juillet 2015 et qu'aucune remarque n'a été formulée.

Après discussion le conseil municipal à l'unanimité

- approuve à l'unanimité le bilan de la mise à disposition du public de la première modification simplifiée
- approuve la première modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

7 – Information sur le 2^{ème} programme d'action suite aux inondations de l'automne 2014

Monsieur le maire informe l'assemblée que la commune a reçu l'ensemble des notifications d'attribution des subventions pour les intempéries de l'automne dernier et qu'elles s'élèvent à environ 40 % du montant de la dépense.

Il indique que lors de la réunion de la commission, il a été décidé d'exécuter les travaux suivants en compléments des travaux déjà entrepris durant l'hiver :

- Parking de Taillevent et création d'une zone d'expansion de crue
- Hameau de Caunas :
 - o Chemin de la Prade
 - o Rue de l'église
 - o Chemin vieux
- Gours et Sourlan : réfections partielles des zones abimées
- Piste Roc du Camel
- Chemins de la pleine de Caunas
- Allée du cimetière à Lunas

- Promenade de reirigardi
- Chemin de Rigaudet
- Reprofilage de la route du Bouïs bas
- Chemin communal desservant les habitations au Bouïs bas
- Chemin de Fontanille
- Route de Laval de Nize et Ladounié
- Chemin du Redondel
- Murs de Sérieys, St Georges, et Villeneuvevette

8 – Questions diverses

- Acquisition chemin du Bouïs

Suite au procès-verbal de délimitation des propriétés de Mme JUNGERS Françoise et Mr JUNGERS Jean-Marie, respectivement cadastrées B 999 et B 998 anciens par rapport au chemin du Bouïs et le document d'arpentage établi par GEOTOP 34.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acquérir à titre gracieux les parcelles nouvellement cadastrées B 1028 et B 1026 et demande qu'on l'autorise à entreprendre les démarches utiles à la concrétisation de ces acquisitions et signer les actes notariés.

A l'unanimité le conseil accepte cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.